

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 36 (1965)

Heft: 9

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» La construction des logements dans les grandes villes, qui avait augmenté de 8,7 % au premier trimestre de 1965 par rapport à celui de l'année dernière, ne s'est accru que de 4,1 % au second. On prévoit que ce ralentissement va s'accroître d'ici la fin de l'année.

» En dépit des mesures antisurchauffe, la hausse des prix à la consommation se poursuit. Elle a été de 1,8 % au premier trimestre, et de 3,3 % au second. La baisse des importations a permis par contre de limiter la hausse des prix de gros.

» Sur le marché de l'emploi, les tensions s'atténuent. L'accroissement du taux des salaires paraît moins rapide qu'au premier semestre. »

L'indice des prix de gros à fin août reste stable. — L'indice des prix de gros, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui reproduit l'évolution des prix des principaux produits alimentaires non travaillés ainsi que des principales matières premières et auxiliaires, s'établissait à 235,7 points à fin août (base 100 en août 1939), soit à nouveau au même chiffre que le mois précédent. Par rapport à août 1964 (= 235,1) il marque une hausse de 0,3 %. Au cours du mois examiné, le renchérissement des œufs, du gros bétail de boucherie, des fèves de cacao, de l'étain, du cuivre, de la soie, du cuir, des potasses et des scories Thomas a été compensé par des baisses sur les pommes de terre, le sucre, les fers pour construction, le zinc, les céréales fourragères et la paille.

Problèmes de l'horlogerie française. — A l'occasion du Salon international de l'horlogerie de Besançon, le « Figaro » commente la situation horlogère française.

« L'horlogerie française, écrit-il, est devenue autonome. Cependant en dépit de la qualité de sa fabrication et de ses prix compétitifs, et malgré son dynamisme, elle souffre d'un mal commun à bien des industries nationales : elle ne sait pas présenter sa publicité.

» La Suisse vend à l'étranger 40 % de ses montres et mouvements sous des marques d'origine, dont la publicité a proclamé la qualité dans le monde entier et 60 % de montres et de mouvements à des grossistes qui vendent sous leurs marques. La France au contraire a vendu à l'étranger la quasi-totalité de ses montres à des grossistes qui les écoulent sous leurs propres marques, si bien que la fabrication française ne bénéficie pratiquement pas de sa réputation justifiée de qualité. Un effort dans ce sens s'impose dans un proche avenir. »

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ;
secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont.
Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ;
administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06
ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 91 24 73 ou 91 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63.
Comptes de chèques postaux : caisse générale : 25-2086 ; abonnements du bulletin :
25-10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.